

FINANCES -

DECISION MODIFICATIVE N° 3 DE LA VILLE DE TOULOUSE POUR 2009 - BUDGET PRINCIPAL -

09-765

Mesdames, Messieurs,

La Décision modificative n°3 complète et ajuste les prévisions budgétaires adoptées lors des précédentes décisions.

Cette décision modificative est équilibrée en dépenses et en recettes réelles à 0,12 M€. Le Budget Principal est modifié de 0,01 %.

	DECISION MODIFICATIVE N° 3		CREDITS INSCRITS APRES DM 3	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	- 0,53 M€	0 M€	308,97 M€	270,60 M€
FONCTIONNEMENT	0,65 M€	0,12 M€	525,25 M€	563,62 M€
TOTAL	0,12 M€	0,12 M€	834,22 M€	834,22 M€

Le montant des propositions nouvelles en fonctionnement et en investissement s'élève à 5 M€.

Les dépenses de fonctionnement sont légèrement modifiées de 1,9 M€ (+0,4 % par rapport à la section de fonctionnement du Budget Principal), les principales d'entre elles correspondant à la réintégration au Budget de la Ville des crédits pour le fonctionnement de la navette Tisseo pour 0,7 M€, à un complément de crédits pour les admissions en non valeur et titres annulés pour 0,4 M€ et à des crédits complémentaires pour les subventions à hauteur de 0,3 M€.

Les dépenses nouvelles d'investissement sont ajustées de 3,1 M€ (+ 1 % par rapport à la section d'investissement du Budget Principal), les quelques lignes supérieures à 0,2 M€ concernent la réfection de la toiture du gymnase Compans pour 0,4 M€, un complément de crédits de 0,2 M€ pour la Cartoucherie, un complément de crédits de 0,2 M€ pour acquisition d'ouvrages pour la Médiathèque et les Bibliothèques.

Toutes ces dépenses nouvelles sont financées par redéploiement de crédits sans avoir recours à l'emprunt.

Tel est le projet de Décision Modificative n° 3 que j'ai l'honneur de vous soumettre.

ARTICLE 1 : Est approuvée la Décision Modificative n° 3 du budget principal de la Ville de Toulouse pour l'exercice 2009, selon les ajustements suivants :

Opérations réelles :

Recettes	117 000 €
Dépenses	117 000 €

Opérations d'ordre :

Recettes	- 527 074,74 €
Dépenses	- 527 074,74 €

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES
POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE,
POUR LE MAIRE**

L'Adjoint Délégué

Joël CARREIRAS